

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**FONDEMENTS DE LA DATA ANALYSIS ET
ENJEUX POUR L'ENTREPRISE**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 75 69 07 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

FONDEMENTS DE LA DATA ANALYSIS ET ENJEUX POUR L'ENTREPRISE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'identifier les problématiques de son client, de l'entreprise et de son environnement ;
- ◆ d'identifier les enjeux liés au développement du Big Data et du traitement de l'information ;
- ◆ de modéliser les métiers et les processus, de relever les indicateurs de mesure et de contrôle ;
- ◆ d'analyser les données pour proposer aux décideurs les principaux indicateurs de mesure et de contrôle permettant la prise de décisions et le pilotage de l'entreprise.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

*face à une situation issue de la vie professionnelle courante,
à partir de documents dont certains rédigés en langue anglaise,
dans le respect des règles et usages de la langue française,*

- ◆ présenter une problématique abordée dans le texte et poser une question de départ,
- ◆ proposer une hypothèse de travail dans au moins un des domaines suivants :
 - économie,
 - informatique,
 - technique,
 - secteur public ;
- ◆ répondre de manière claire, concise et argumentée aux questions qui lui seront posées ;
- ◆ mettre en œuvre de manière adéquate les fonctionnalités d'une base de données tabulaire ;
- ◆ appréhender la gestion de bases de données et les technologies associées.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Grade de master ou de bachelier de type court défini dans la liste tenue et mise à jour par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

*face à une situation issue de la vie professionnelle courante,
en disposant de la documentation usuelle,
en tenant compte des missions de l'entreprise dans son environnement, sa stratégie et sa gouvernance,*

- ◆ d'identifier des processus de l'entreprise et les données qui y sont associées ;
- ◆ de concevoir et de justifier des indicateurs-clés de mesure et de contrôle ;
- ◆ d'explicitier des enjeux du traitement de l'information et d'identifier les principaux concepts technologiques associés ;
- ◆ de porter un regard critique et réflexif sur les traitements des données et les processus dans le pilotage de l'entreprise.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face à des situations d'entreprises,

- ◆ d'identifier les stratégies d'entreprise : les choix stratégiques, le déploiement de la stratégie ... ;
- ◆ d'identifier les missions de l'entreprise, les systèmes de gouvernance en fonction de différents environnements ;

- ◆ d'identifier les fondements du management et du pilotage de l'entreprise : gestion par les processus, tableaux de bord, management opérationnel ... ;
- ◆ d'identifier les enjeux du traitement de l'information et les principaux concepts technologiques associés et les justifier ;
- ◆ d'expliquer et d'exemplifier des indicateurs de mesure et de contrôle adaptés aux entreprises ;
- ◆ de concevoir les indicateurs-clés de mesure et de contrôle de la performance, en fonction des principaux processus d'entreprises;
- ◆ d'expliquer les notions théoriques de la prise de décisions et des outils d'aide à la décision.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Fondements de la Data Analysis et enjeux pour l'entreprise	CT	B	48
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60